



LYCÉE PRIVÉ
SAINT THOMAS
D' A Q U I N

44, rue de Grenelle
7 5 0 0 7 P A R I S
Tél. : (01) 45 49 65 60
Fax : (01) 45 49 65 66

Charte informatique

Préambule

Cette charte définit les conditions générales d'utilisation de l'informatique, d'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein du lycée Saint-Thomas d'Aquin. Elle rappelle le cadre légal et vise à sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs.

Elle précise les droits et obligations que chacun s'engage à respecter.

1. Respect de la législation

L'utilisation des ressources informatiques doit respecter la législation en vigueur, notamment :

- Le respect des personnes : pas d'atteinte à la vie privée, au secret de la correspondance, ni d'injures ou de diffamation. Il est interdit de consulter, modifier ou détruire les informations d'autrui, même en cas de session ouverte involontairement.
- Le respect de l'ordre public et la protection des mineurs : l'accès à des sites incitant au crime, à la haine, au négationnisme, au terrorisme ou à la pornographie est strictement interdit.
- Le respect du droit d'auteur et du code de la propriété intellectuelle.

2. Champ d'application

Cette charte s'applique à tous les utilisateurs autorisés à accéder aux ressources informatiques du lycée (personnels, enseignants, élèves).

Les moyens concernés incluent les réseaux, serveurs, postes informatiques, accès Internet dans les salles de cours, CDI, laboratoires, salles des professeurs, bureaux administratifs, etc.

3. Conditions d'utilisation

L'usage des outils informatiques est strictement limité aux activités d'enseignement et de documentation. Tout usage à des fins personnelles ou commerciales est interdit sans autorisation expresse de la direction.



Les données personnelles doivent être stockées sur un espace privé (cloud personnel, support amovible, compte Ecole Directe). Tout fichier enregistré localement pourra être supprimé par l'administrateur.

4. Règles d'utilisation

Les utilisateurs s'engagent à ne pas compromettre le bon fonctionnement du réseau ou détourner les ressources informatiques.

L'utilisation de supports externes (clés USB, disques durs) est tolérée uniquement après analyse antivirus.

Il est interdit de modifier la configuration des ordinateurs (fond d'écran, logiciels, icônes...), d'installer des programmes ou de débrancher les périphériques.

5. Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

L'utilisateur dispose du droit à la vie privée et à la confidentialité de ses informations personnelles.

Il est informé des mesures de contrôle pouvant être mises en place.

Il peut accéder à ses données et en demander la rectification.

6. Contrôles et sanctions

Les activités des élèves peuvent être observées ou accompagnées via un logiciel de gestion de classe.

Les connexions au réseau sont enregistrées dans des journaux de log à des fins de sécurité. Ces fichiers sont conservés temporairement et ne peuvent être utilisés qu'à cette fin.

En cas de non-respect de la présente charte, des sanctions disciplinaires et/ou pénales peuvent être appliquées, incluant la suspension de l'accès aux services informatiques.

7. En cas de problème ou de question

Pour toute question ou signalement relatif à cette charte ou à l'utilisation des ressources informatiques, l'utilisateur peut s'adresser au responsable informatique ou à la direction.

Arnault Maréchal
Responsable informatique

Claudine Forgereau
Cheffe d'Établissement